Le Petit économiste - Actualité économique locale > Communiqués > **Plan Deeptech de Bpifrance, le bilan 1 an après**

Plan Deeptech de Bpifrance, le bilan 1 an après

lundi 9 mars 2020, par lpe

Bpifrance a lancé début 2019 un Plan « Deeptech » afin de participer au renforcement de la compétitivité de la France dans le domaine de l'innovation. L'objectif de ce plan est de faire émerger des start-up issues de la recherche scientifique et de leur permettre de grandir grâce à des dispositifs d'accompagnement dédiés et un écosystème solide.

Un an après son lancement, Bpifrance dresse un premier bilan à l'occasion de la Deeptech Week, dont il est un des partenaires fondateurs.

Lancé en janvier 2019, le Plan « Deeptech » propose un continuum de financement et d'accompagnement, ayant pour objectif de doubler le nombre de start-up issues de la recherche à l'horizon 2023. Pour atteindre l'objectif de 400 créations de start-up deeptech chaque année et positionner ainsi la France parmi les leaders mondiaux de l'innovation technologique, 2,5 milliards d'euros de dotations de l'Etat seront déployés par Bpifrance d'ici 2023.

Pour soutenir ces start-up dans leurs différentes étapes de développement, Bpifrance a mis en place une gamme complète d'outils de financement et d'accompagnement dédié à la deeptech.

- « Alors même que les start-up de la deeptech ne représentent encore que 10% du nombre de start-up françaises, elles ont levé 1,5 milliard d'euros, soit 30% du montant total des levées de fonds réalisées par les start-up françaises en 2019, en forte croissance. » constate Paul-François Fournier, directeur exécutif innovation de Bpifrance « Un an tout juste après le lancement de notre plan Deeptech, nous sommes en passe de faire converger la recherche et l'entreprenariat, et de dépasser nos objectifs initiaux en termes de moyens alloués à la Deeptech. Ceci n'est qu'une étape ; l'ensemble des acteurs doit rester mobilisé pour installer cette dynamique sur le long terme et faire de la France une nation aux avant-postes dans les technologies fondamentales. »
 - Financement : Plus de 250 start-up deeptech bénéficiaires de 85 millions d'euros de financement (bourses, aides individuelles, prêts)
 - Fonds propres : 1 milliard d'euros mobilisé dans les fonds d'investissement pour accélérer les startup deeptech
 - Formation et sensibilisation de l'écosystème :
 - 10 000 participants aux 13 étapes du Deeptech Tour sur les campus universitaires
 - 29 jeunes docteurs lauréats de la première édition du Concours I-PdD du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation
 - 2 partenariats stratégiques avec l'ANR et l'INRIA

Bilan de la première année de déploiement du Plan Deeptech : Des moyens sans précédent pour la deeptech française :

- 85 millions d'euros de subventions, d'avances remboursables ou d'obligations convertibles, via le fonds French Tech Seed du Programme d'investissements d'avenir
- 1 milliard d'euros disponible pour renforcer les fonds propres des entreprises deeptech grâce à un fort effet de levier sur les acteurs privés. 380 millions d'euros déjà investis directement par les fonds innovation de Bpifrance (140M€) et via son activité de Fonds de fonds (240 M€)

Durant cette première année, Bpifrance a déployé de nombreuses actions, pilotées par une équipe dédiée au sein de sa direction de l'innovation et avec l'appui de ses 50 implantations régionales, afin de créer des passerelles entre le monde de la recherche et les écosystèmes entrepreneuriaux et inciter les chercheurs à valoriser leurs travaux hors des laboratoires.

A titre d'exemple, les treize étapes du Deeptech Tour, lancé en septembre 2019 à Grenoble, ont ainsi réuni plus de 10000 participants au cœur des campus. 29 lauréats ont par ailleurs été récompensés dans le cadre de la première édition du concours d'innovation du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, I-PhD, destiné aux jeunes Docteurs.

Bpifrance a également pris en charge le pilotage du programme national des SATT (Sociétés d'accélération du transfert des technologies) afin de les accompagner dans le transfert de technologies et stimuler l'émergence des projets deeptech. Depuis leur création en 2013, les 13 SATT ont donné naissance à 482 start-up, dont 112 sur la seule année 2019 (soit 23% du total).

Des partenariats stratégiques ont par ailleurs été noués avec l'Inria et l'ANR dans l'objectif de valoriser les travaux de recherche de ses organismes auprès des industriels ou par la création d'entreprises.

2020, une nouvelle phase de développement du plan deeptech

Sur le volet financement, Bpifrance mobilisera 100 millions d'euros sur l'année via son réseau pour l'émergence et le développement des start-up deeptech et continuera à investir tant directement qu'indirectement. L'investissement constituant l'une des clés de voûte de la croissance des entreprises – et a fortiori celles de la deeptech, Bpifrance a coordonné un livre blanc de propositions et de solutions, avec les acteurs de la place, pour favoriser la hausse des montants déployés en France.

D'un point de vue opérationnel 75% des 1500 start-up deeptech françaises se situent hors Ile-de France. Le plan Deeptech connaîtra un volet spécifique dans chaque région en particulier en lien avec les Conseils régionaux. Au niveau national, à l'instar de 2019, de nouveaux partenariats avec des Organismes Nationaux de Recherche (ONR) et l'institut Curie seront noués et les dispositifs issus du Programme d'investissements d'avenir (I-PhD et appel à projet SIA2) seront amplifiés.

Afin de renforcer et faire monter en puissance l'écosystème de la deeptech, divers outils digitaux visant à un meilleur partage de l'information, seront mis en place, telle qu'une plateforme de partage des bonnes pratiques dédiée au process de transfert de technologies et de partage d'informations issues de l'Observatoire de la Deeptech.

A propos de Bpifrance:

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres, dans leurs projets d'innovation et à l'international. www.Bpifrance.fr